

**Atterrissage en campagne à proximité de l'aérodrome,  
collision avec des arbres**

<b>Aéronef</b>	Planeur Schempp Hirth Janus immatriculé F-CEPP, finesse maximum environ 40
<b>Date et heure</b>	26 septembre 2015 à 15 h 30 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitant</b>	Club
<b>Lieu</b>	Lépaud (23), altitude 416 mètres
<b>Nature du vol</b>	Aviation générale, vol de découverte
<b>Personnes à bord</b>	Pilote, un passager
<b>Conséquences et dommages</b>	Passager blessé, planeur détruit.
<i>Note : les éléments suivants sont issus de données enregistrées dans les calculateurs et de témoignages.</i>	

<sup>(1)</sup>Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

<sup>(2)</sup>Les hauteurs sont indiquées par rapport à l'aérodrome.

<sup>(3)</sup>Sans vent, l'évolution dans un cône de finesse 20 centré sur le seuil de piste permet l'éloignement à 8 000 mètres à une hauteur de 400 mètres et 4 000 mètres à une hauteur de 200 mètres sans tenir compte de la hauteur nécessaire à la réalisation du circuit de piste.

**1 - DÉROULEMENT DU VOL**

Le pilote décolle à 15 h 10 en remorqué de l'aérodrome Montluçon-Guéret (23), piste 35, pour un vol local de découverte au profit d'un passager. A 15 h 16, alors qu'il est à environ 1 000 mètres au nord-ouest de l'aérodrome, à une hauteur<sup>(2)</sup> d'environ 700 mètres, le pilote poursuit son vol en autonome vers le sud en réalisant une verticale des installations. A 15 h 20, il tente de prendre de l'altitude en spiralant par la droite mais évolue sensiblement à hauteur constante (500 mètres). Il continue en s'éloignant à 6 500 mètres vers le sud-ouest, en descente vers 400 mètres de hauteur.

Il reprend un cap au nord. Il est alors à une hauteur de 200 mètres à environ 4 500 mètres<sup>(3)</sup> à l'ouest du seuil de la piste de Montluçon-Guéret. La trajectoire s'oriente alors vers la piste, en descente régulière jusqu'au sol.

Le pilote indique qu'il a identifié un champ, repéré préalablement, afin de réaliser un atterrissage en campagne. Il a amorcé un virage à droite à faible hauteur pour y atterrir, en surveillant que l'aile basse ne touche pas le sol. L'aile gauche est alors entrée en contact avec la cime d'arbres. Le planeur a basculé vers le sol sous forte pente.

Le site de l'accident se situe à environ 700 mètres à l'ouest du seuil de la piste 35.

**2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****2.1 Renseignements sur les conditions météorologiques**

Les conditions estimées par Météo France au moment de l'accident sont les suivantes :

- vent 020° 8 à 12 kt ;
- visibilité supérieure à 10 km ;
- BKN cumulus à 3 000 ft ;
- température 17 °C ;
- QNH 1 020 hPa ;
- turbulence nulle à faible.

## **2.2 Expérience du pilote**

Le pilote est titulaire d'une licence VV obtenue en 1987. Il est instructeur depuis 2004 et totalise environ 1 078 heures de vol.

## **3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION**

La réalisation d'une manœuvre à faible hauteur pour rejoindre le champ repéré n'a pas permis au pilote de garantir une marge suffisante de franchissement des obstacles. Cette évolution à faible hauteur résulte de la décision tardive de retourner vers l'aérodrome compte tenu des conditions aérologiques du jour puis de l'obstination à vouloir le rejoindre.